

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier. N° 3 décembre 2001.

EDITORIAL

Voici le troisième numéro de notre bulletin d'information dont la sortie coïncide avec la fin de l'année 2001.

Cette année fut une année de transition puisqu'elle a vu le passage de témoin entre deux municipalités.

Dés notre Assemblée Générale nous avons pris contact avec les nouveaux responsables afin de les sensibiliser aux différents problèmes de notre quartier.

Vous trouverez dans les pages qui suivent une rubrique rendant compte des informations officielles en notre possession.

Tout le bureau se joint à moi pour souhaiter à tous les habitants de Camplanier un joyeux Noël et une bonne Année 2002

Le Président.



Liste des membres du bureau du Comité de Quartier élus suite à l'assemblée générale du 29 juin 2001 et du bureau constitutif du 26 septembre 2001 :

André Carrière , président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre Cancel , délégué aux soirées dînatoires	04 66 23 96 48
José Correas , délégué aux festivités	04 66 68 15 49
M. et Mme Faugier , délégués aux arts et à la mémoire du quartier	04 66 62 27 63
Yannick Graland , délégué aux randonnées	04 66 64 98 11
Jean-Philippe Guérin , secrétaire adjoint	04 66 23 08 44
Isabelle Martin , déléguée aux transports	04 66 23 33 81
Frédy Martin , délégué de la section boules	04 66 23 68 85
François Millet , délégué à la voirie	04 66 64 10 97
Claude Queyrel , secrétaire	04 66 23 15 67
Maurice Triaire , trésorier	04 66 64 39 17
Denis REYNAUD , délégué aux reportages	04 66 64 56 77

Vous pouvez nous contacter pour tout problème concernant notre quartier et Nîmes.

Le marathon pétanque Camplanier 2001

Du 13 juillet au 28 septembre, le désormais traditionnel marathon pétanque a animé les vendredis soir de Camplanier.

Convivialité, rires, chaleur, passion... tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette année un grand cru.

56 personnes ont participé aux 12 concours. Cette saison, le vainqueur est un récidiviste qui a été présent tous les vendredis et victorieux à 4 reprises ; il s'agit de Mr Charles CHASSOUANT qui a accumulé 33 points. Nous lui adressons toutes nos félicitations. Il est suivi dans ce classement par Francis PRIVAT, 31 points et Claude JOURNEE 30 points.

Afin de clôturer en beauté la saison bouliste 2001, un concours, par équipes montées de 2 joueurs, doté de 500 Francs à été organisé le samedi 13 octobre. Ce concours fut remporté par l'équipe Francis PRIVAT, Daniel DESFOSSÉS au terme d'une finale de haut niveau et cela au dépend des valeureux Maurice COSTE et Yannick GRALAND.

Après ce concours, des coupes et trophées furent remis aux vainqueurs du marathon. Pendant l'apéritif qui a suivi, toutes et tous promirent de se retrouver l'an prochain....

Les questions et réponses officielles

Informations de la DDE

Vous êtes nombreux à vous demander pourquoi il n'existe plus de voies de décélération pour entrer ou sortir de notre chemin sur la RN 106.

Nous avons posé la question à la DDE et voici, dans sa totalité, la réponse qui nous a été faite :

Monsieur le Président,

Par lettre du 22 octobre 2001, vous souhaitez connaître les raisons qui nous ont conduits à supprimer les voies de décélération au carrefour de Camplanier.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'aménagement a été réalisé avec le souci permanent d'assurer la sécurité des usagers selon les normes définies par le guide technique d'août 94 « aménagement des routes principales » (recommandations techniques pour la conception générale et la géométrie de la route).

Les routes sont classées en différents types. Ici les normes qui s'appliquent sont celles relatives au type R (routes multifonctionnelles) par opposition au type T (transit) ou L (liaison) qui concernent les routes express et les autoroutes.

Je vous retranscris un extrait de ces normes :

*tourne à droite (extrait 5.3 de l'ARP)

« L'aménagement des voies de décélération de tourne à droite n'apporte pas de gain de sécurité (les accidents liés à des mouvements de tourne à droite sont toujours très rares). Ces voies peuvent avoir des effets pervers (impression visuelle de grande largeur favorisant la vitesse au niveau du carrefour et effets de masque mobile lié à la circulation de certains véhicules sur les voies spéciales compromettant la visibilité dans certains cas). Il convient d'éviter d'aménager de telles voies sur les carrefours plans de routes de type R ».

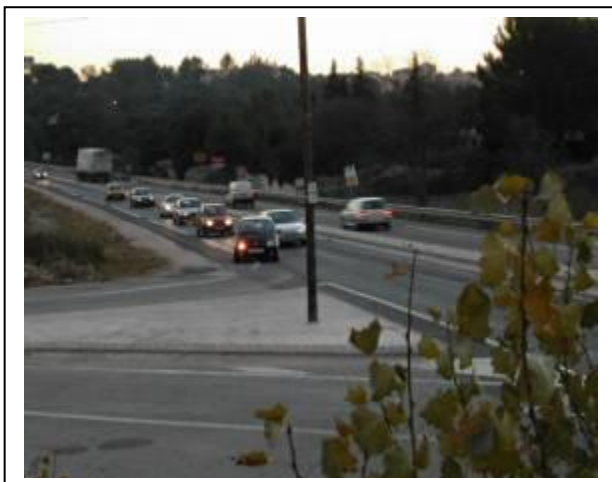
Lorsque le trafic sortant est faible (ce qui est le cas au chemin de Camplanier) le raccordement correspondant au mouvement de tourne à droite par un arc de cercle de rayon 25 mètres.

Espérant vous avoir apporté tous les éclaircissements attendus, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef de subdivision
Henri-Jacques MORILLON

D'après cette réponse vous êtes donc officiellement en sécurité lorsque vous tournez dans Camplanier en venant de Castanet.

Nous vous conseillons toutefois de signaler votre intention de tourner à droite dès que vous arrivez près du séparateur central et surtout de rester bien au milieu de la voie sans essayer d'empiéter sur le bas coté non goudronné.



Les questions et réponses officielles...Suite

Informations Mairie

Nous avons écrit à Madame MARTIN, adjointe au Maire, déléguée à l'aménagement urbain pour la remercier des quelques travaux qui ont été effectués cet été (à notre demande) dans notre chemin à savoir :

- aménagement du carrefour avec le chemin des Ecoliers
- matérialisation du parking en bordure du cadereau
- pose de bancs

Nous avons, en retour, reçu la réponse suivante :

Monsieur,

Votre lettre citée en référence m'est bien parvenue et a retenu toute mon attention.

En réponse, j'ai l'honneur de vous confirmer que le chemin de Camplanier (dans le tronçon compris entre l'impasse de la Grotte et le Boulevard Ouest), a été retenu sur le programme de travaux du 1^{er} semestre 2002.

Pour les impasses Mas Raynaud, Léonard et Lilas, ces voies sont proposées sur le programme de l'année 2002, pour réalisation en fin d'exercice budgétaire.

En ce qui concerne la pose de bancs, j'ai le plaisir de vous informer qu'ils ont été posés début du mois de novembre.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjointe déléguée
F MARTIN

Peut être que les nids de poules vont enfin disparaître au grand plaisir de nos amortisseurs !!!



Transports Scolaires

Vendredi 7 décembre une délégation composée de Madame MARTIN, Messieurs REYNAUD et CARRIERE ont rencontré en Mairie Madame GAGNERE déléguée aux transports pour lui faire part de notre demande d'une ligne directe de bus vers le collège Jean ROSTAND de la route d'Alès.

En effet une trentaine d'élèves habite Camplanier et selon l'enquête faite l'an dernier il y aurait une bonne douzaine d'habitants de Camplanier qui seraient prêts à confier leurs enfants aux TCN.

Madame GAGNERE nous a promis d'étudier notre dossier et nous proposera peut-être un essai, si possible avant la fin de cette année scolaire.

QU'ON SE LE DISE !!!!!

Le Coin des artistes

Les Poètes

Savez vous qu'il existe à Camplanier depuis 1975 une association dont l'objet est la création poétique ?

Il s'agit de « la Société des Poètes et Ecrivains Régionalistes » (SPER) dont le siège social est chez « MIRABEL » 439 chemin bas de Camplanier.

S'il vous arrive de taquiner la muse, déposez vos textes chez Mirabel et vous pourrez participer au concours des « Jeux floraux de la lyre d'or », dont la remise des prix a lieu le premier dimanche d'octobre à Nîmes.

-.-

Un autre habitant de Camplanier, Jean BRUN, écrit également des poèmes en français et en provençal. Il a été récompensé d'un « jasmin d'argent » au concours littéraire organisé par la ville d'Agen depuis 1920.

Son dernier texte « Mount Segur » a même été classé hors concours de la section Occitan en 2001.

Il y a certainement à Camplanier d'autres passionnés de jolis textes qui mériteraient d'être connus....

Monsieur CHARRASSE nous a confié un poème d'un aïeul, texte écrit en 1891 :



Bucolique

Dans notre garrigue Nîmoise,
Il est un coin vraiment charmant,
Qui fleurit le thym et l'armoise,
Pour nos sens, le meilleur calmant.

A l'abri des bruits de la ville,
On y goûte un calme total,
Pour une retraite tranquille,
A Camplanier, c'est idéal.

Ses habitants, foi de poète,
- Et croyez moi, je vous le dis -
Ne quitteraient cette cachette,
Car c'est un coin de paradis.

Mirabel, novembre 2001

Camplanier depuis la grotte des Fées.



DATES A RETENIR

21 décembre : Distribution de bonbons par le père Noël

Février 2002 : Grand LOTO

JOYEUX NOEL
BONNE ANNEE 2002